

Le Tambour de Varennes



Notre passé et notre avenir sont solidaires (Gérard de Nerval)

Numéro 6 – hiver 2007



Enfin l'hiver !

Varennes a connu, comme la majeure partie de l'Europe, un automne exceptionnellement doux. Trop, assurément. Certains figuiers, désorientés, commençaient déjà à former des bourgeons printaniers. Selon une équipe de scientifiques suisses, l'automne 2006 serait le plus chaud qu'ait connu le vieux continent depuis un demi-millénaire. Météo France a formulé le même constat sur le dernier demi-siècle.

Certes, on ne peut en toute rigueur attribuer au changement climatique un événement isolé. Mais le deuxième automne le plus doux enregistré en France, depuis 1950, est après celui de 2006, celui de 2005 !... Le réchauffement de la planète est donc engagé. Il ira d'autant plus loin que l'on y réagira tardivement.

Un tel défi implique l'engagement de tous et particulièrement celui des élus. A cet égard, 2007 sera une année décisive. Rappelons à nos jeunes qu'ils ont jusqu'au 31 décembre pour s'inscrire sur les listes électorales.

L'équipe du Tambour de Varennes souhaite la bienvenue à Patrick Branet, nouvel employé communal, ainsi qu'un joyeux Noël et une année 2007 pleine de satisfactions à tous les habitants.



Echos des réunions du conseil municipal.

Séance du 9 octobre 2006

1) Recrutement d'un agent technique.

La commission des élus a reçu quatre candidats dont trois sont domiciliés sur la commune. Lors du précédent conseil les élus avaient exprimé trois souhaits : la possession du permis de conduire transport en commun, une connaissance théorique et pratique en maçonnerie, électricité et divers travaux manuels, et à compétence égale l'embauche d'un concitoyen. Le choix de la commission validé par le conseil municipal s'est porté sur Patrick Branet, 39 ans, domicilié à Le Born, actuellement employé dans un magasin de bricolage à Grenade sur Garonne.

2) Etude du devis de la murette.

Isabelle Gruet quitte la salle. Trois entreprises ont fourni des devis. Laurent Gruet qui présente le devis le moins élevé est choisi à l'unanimité par le conseil municipal. Pour un montant de 5 482 € HT, il s'engage à réparer la murette sur une longueur de 32 m, de couler une fondation ferraillée et surmontée de trois rangs de blocs pour rattraper le niveau de la route, de fournir les briques manquantes et enfin de bâtir la murette en briques foraines anciennes. Les conseillers souhaitent que les briques récupérées soient inversées pour présenter des angles en bon état. Les briques seront nettoyées sans altérer le calcin d'origine et protégées par une couche incolore de produit adapté. M. le Maire précise que l'assurance a remboursé 2 100 €.

3) Traversée du village, avenant du maître d'œuvre.

Le montant des appels d'offres est porté à 350 000 €, en augmentation de 100 000 € par rapport aux études préliminaires. En conséquence un avenant est nécessaire pour fixer les nouveaux honoraires du maître d'œuvre qui représentent 4,8% du montant du programme.

4) Questions diverses.

- a) Eric Cavanac a rencontré le conseiller en informatique de l'académie pour évaluer les besoins et mettre les différents ordinateurs en réseau. Concernant l'installation électrique, un devis a été demandé à l'entreprise Basaler de Monclar de Quercy.
- b) Un règlement a été mis en place au foyer des jeunes fermé depuis le mois d'août. Une commission mixte, est chargée de vérifier régulièrement le respect des règles définies. Elle se compose de quatre élus, Eric Cavanac, Didier Maury, Patrick Gasc et Antoine Carrasco, et de quatre représentants des jeunes, Fabien Arlandes, Nicolas Gasc, Mickaël Lafitte et Julien Poujol.
- c) Franck Ferrero souhaite utiliser la salle des associations, le lundi et le mardi à 20h30, pour répéter avec son groupe musical. Le conseil donne son accord et mandate M. le Maire pour obtenir en contrepartie une prestation gratuite à l'occasion d'une manifestation.
- d) Gilbert Frayssines signale, sur les routes communales, quelques « nids de dindes » qu'il souhaite voir reboucher par mesure de sécurité.

Séance du 4 décembre 2006

1) Situation de la traversée du village.

Le marché est lancé. Brigitte Barèges, député de la circonscription, a accordé, au titre de la réserve parlementaire, 20 000 € de subvention. Une délibération est votée afin d'établir un nouveau plan de financement.

2) Rémunération du percepteur.

Au titre de l'année 2006, une somme de 411 € est votée.

3) Compte rendu de l'entretien avec M et Mme Conci.

La municipalité était représentée par M. le maire, Eric Cavanac et Didier Maury. Plutôt que de subir l'augmentation programmée du loyer, M et Mme Conci souhaitent acquérir les murs du local commercial et ceux de l'habitation du premier étage. D'autre part, le four ne leur donne pas satisfaction et mérite quelques réparations estimées à 10 000 €. Le conseil décide de se documenter et d'étudier une solution pour réparer ou changer le four si cela s'avère nécessaire. Par contre, les conseillers ne souhaitent pas vendre ce patrimoine.

4) Nomination des représentants au SCOT.

Faute de candidats, M. le maire et Didier Maury se portent volontaires pour siéger au schéma collectif d'organisation territoriale.

5) Questions diverses.

- a) Le conseil décide de mettre en place, à l'école, trois ordinateurs en réseau et une imprimante.
 b) A l'occasion de la reconstruction de la murette, Raymond et Aimé Pendaries souhaiteraient que l'entrée donnant sur leur terrain soit portée à 4 m. Le conseil décide que la murette sera rebâtie à l'identique en laissant comme précédemment 1,50 m d'ouverture compte tenu que le passage pour les gros engins est possible par le terrain communal.

Esprit de clocher

90^e anniversaire de la Bataille de Verdun – Le 26 février, cinq jours après le début de l'offensive allemande, **Félix Vernières**, jeune cultivateur de 19 ans, du 9^e régiment de zouaves, disparaît à Douaumont, haché par les bombardements. Son corps ne sera jamais retrouvé. Comble de malheur son nom ne figure ni sur le monument aux morts de Varennes sa commune de résidence ni sur celui de Garidech sa commune natale. Dans le même secteur, le 30 août, **Félix MARQUES** du 369^e régiment d'infanterie, célibataire de 31 ans, est tué au lieu-dit Vaux Régnier dans la commune de Fleury sous Douaumont. Sa dépouille est enterrée au ravin nord du fort de Tavannes, près la route de Vaux.

La caisse du tambour – Si vous souhaitez aider **le Tambour de Varennes**, vous pouvez faire don à l'association de petits outils de jardinage, de pots, de boutures, de plants, arbustes, briques ou pierres pour dessous de pots, ou tout autres produits susceptibles d'être vendus le 13 mai prochain lors du vide jardins organisé par nos amis de l'association des coteaux. La caisse du tambour résonnera mieux si elle est garnie. Merci à tous. Des remerciements également à tous ceux qui ont déposé leur obole dans la caisse.



Le lièvre et la battue – Mieux vaut savoir courir et même anticiper. Le lièvre de Varennes en est un témoignage. A Puylauron, le dernier samedi d'octobre, après la messe de saint Hubert et la bénédiction de la meute par l'abbé Irénée Sabatier, les chiens se sont lancés à la recherche de l'animal léger. A croire que le mammifère avait laissé traîner ses grandes oreilles et entendu les trompes de chasse, car, laissant là son honneur, il profite de l'office religieux et du casse croute de précaution pour faire quatre pas et prendre un peu d'avance. Pourtant, d'un train en rien celui de sénateur, l'équipage des Causses Sérignacois arpente les landes de notre belle campagne et par deux fois lève le fugitif. Seulement, le lièvre de Varennes n'est pas celui de la fable : rien ne le détourne de sa course. Que nenni, personne ne l'a revu ! Cette belle journée, clôturée par un repas en commun, occupera une place de choix dans la gibeière aux souvenirs du président Albert Faure et des caçaires de l'association communale.

Les enfants de Camille Trégant – L'historien de Varennes, auteur de « Varennes, histoire des origines à la fin du XVIII^e siècle », fait des émules. D'abord vos humbles serviteurs, puis les rédacteurs d'**Infos Varennes**, et depuis peu Antoine Carrasco correspondant du Petit Journal. Bienvenue au club. Abondance d'historiens ne nuit pas !

Roulement de tambour

Pour honorer le club des aînés qui s'est couvert de gloire, à Saint Vincent d'Autejac, lors de la finale départementale des « dicos d'or » en obtenant la médaille d'argent et celle de bronze dans l'épreuve de la dictée. Déjà en 2004, deux adhérentes figuraient parmi les dix premiers. Cette fois ci, le club fait encore mieux en plaçant deux représentantes sur le podium. Bravo à nos lauréates, mesdames Reine Lafon et Eliette Frayssines pour ce brillant résultat. Varennes, quelle réputation ! Dur, dur pour la relève.



Graine d'artistes– Pendant les vacances de la Toussaint, dans le cadre du forum sur les droits de l'enfant, les gamins de Yaka Jouer ont participé à un concours d'affiches sur le thème « Agis pour tes droits ». A l'échelon départemental, parmi une soixantaine de créations, deux dessins réalisés par nos mouflets ont été sélectionnés pour participer à la finale nationale. Heureuse surprise, l'affiche ci-dessus « J'ai le droit : dire Non » a été retenue pour figurer dans l'agenda national 2007.



D'un siècle à l'autre, éternelle sérenade

En octobre 1822, Guillaume Farges, jeune curé de Varennes, en relation conflictuelle avec le maire Joseph Rouffio de l'Ainé, écrit au préfet pour se plaindre que les jeunes de la commune chantent, de jour et de nuit, sous ses fenêtres et sur le perron du presbytère, des chansons licencieuses qui troubilent son repos. Avec un malin plaisir et une certaine jubilation, le maire répond au préfet qu'aucun des faits n'est avéré et que c'est la première plainte qu'il reçoit contre ses jeunes administrés. Il précise que « cette commune est une des plus tranquilles que nous puissions avoir ». Huit mois auparavant le curé avait menacé le maire de le faire destituer ou alors lui-même abandonnerait la commune. Finalement Pépone et ses choristes auront le dernier mot et Don Camillo quittera la commune.



Non, non, non, non Vacarme n'est pas mort - Car l'association contre le nouvel aéroport veille encore aux déclarations des uns et des autres. La dernière en date émane de Bernard Keller, maire de Blagnac et vice-président de la communauté du Grand Toulouse chargé de l'aéronautique « l'urgence n'est pas de trouver un autre site en Tarn et Garonne ou ailleurs, l'aéroport de Blagnac ne sera pas saturé avant 2030, voire 2035 et peut-être 2040 ». Reçu 5 sur 5 !

Yaka jardiner – L'association des coteaux a relancé l'idée du jardinage pour les enfants. La mise en scène sera assurée par Yaka Jouer sur le terrain déjà mis à la disposition de l'instituteur Denis Laymarie en...1840, afin que les élèves puissent recevoir des notions de jardinage, d'horticulture et de taille des arbres. Par contre le puits témoin d'une riche histoire n'a pas survécu. Il a malheureusement été condamné lors de la construction du foyer ! Les légumes récoltés par les enfants seront mis en vente le 13 mai prochain à l'occasion du vide jardins.

Tambourinez...librement !

Cet espace de liberté permet à tout un chacun de prendre la parole. Ce mois ci, c'est **Bernard Roux** qui s'exprime sur l'augmentation des quatre taxes communales : « *Quand une perception donne un avis tel que celui qui consiste à augmenter uniformément les 4 taxes, elle ne démontre pas une grande ingéniosité. Par contre cela prouve qu'après 25 ans de décentralisation, elle reste maître du jeu en matière de fiscalité locale et que l'état qui prétend vouloir baisser les impôts amène les collectivités locales à les augmenter à sa place. Influier sur la taxe d'habitation seulement concerne tous les contribuables en tenant compte des situations sociales, familiales et financières de chacun* ».

Responsable de la publication : Régis Pinson regispinson@wanadoo.fr
 Comité de rédaction : Thierry Demaret, Régis Pinson - Web master : Roger Toffoli
 Chargée des manifestations de l'association : Laurence Clisson
 Imprimé par Repro Minute, 43 rue Michelet 82000 Montauban
 Distribué par nos soins - Dépôt légal : TOU-05-2-009838 - Cotisation annuelle 10€
 Tirage : papier 190 exemplaires - courriel 75 exemplaires - Prix de revient 53,29 €

Jean Baptiste Seguy de Lagarde. Artiste romantique, garde de trois souverains et meunier de Varennes.



A hauteur du four à pain, le tapecul tiré par une jument à l'élégante robe poivre et sel quitte la métairie de Tancou et s'engage sur la route de Puylauron en direction de Varennes. L'attelage longe le parc de la grande maison de maître sur laquelle se dressent fièrement deux tours à grains aujourd'hui disparues, traverse le village et s'arrête à Massal, la demeure du maire. Avec ses garnitures en tissu rayé bleu et blanc qui tranchent sur la couleur noire du bâti, les habitants ont reconnu la voiture de Jean Baptiste Seguy de Lagarde. Ce riche propriétaire possède depuis peu le moulin à vent de Carles, la briqueterie de Pech Mouret et la ferme de Tancou dans laquelle est née ce matin, vendredi 6 septembre 1833, Julie, son troisième enfant. Il est midi lorsque, après les amabilités d'usage, le maire Antoine Gerla accompagné de l'heureux père assisté de Jean Octavien de Gironde, un notable montalbanais qui fait office de témoin, gagnent à pied « l'hôtel de ville ». Il s'agit en réalité d'une petite pièce à l'intérieur de l'église où la naissance est enregistrée. Jean Baptiste Seguy de Lagarde déclare avoir 49 ans, être chef de bataillon en disponibilité et chevalier de la légion d'honneur. L'homme est aussi artiste peintre. Mais cela il ne le dit pas. L'administration ne l'y oblige pas d'ailleurs. Autant Jean Baptiste Seguy de Lagarde est attaché à son grade et à son titre de chevalier dans l'ordre royal de la légion d'honneur, autant il reste discret sur son activité artistique.

Notre héros est né, cinq ans avant la Révolution, à Albefeuille Lagarde dans une maison en bordure du Tarn qui hélas a disparu lors des graves inondations de mars 1930. Hormis son baptême quelques jours plus tard dans l'église du hameau de Lagarde nous n'avons que peu de renseignements sur sa jeunesse. Tout au plus savons nous que son père est avocat à Montauban et l'un de ses oncles paternels, chirurgien du Roi à Paris.

Sa mère écrira plus tard que son fils a reçu *l'éducation la plus soignée sous tous les rapports*. A-t-il, comme beaucoup de fils de notables, bénéficié des cours de dessin dispensés dans les écoles de Montauban par le père de Dominique Ingres ? Rien ne l'indique, mais il est certain qu'il a suivi un enseignement dans ce domaine.

A vingt ans, une première opportunité s'offre à lui. Bonaparte, soucieux d'attirer sous les drapeaux les fils de bourgeois, crée les bataillons de véliques rattachés à sa garde personnelle. Jean Baptiste Seguy s'engage le 5 juillet 1804, d'abord pour acquérir une formation militaire au contact des meilleurs éléments de la grande armée mais aussi parce qu'il a été séduit par le jeune et ambitieux premier Consul. Et puis, quitte à être grenadier à pied autant emprunter une voie royale dans le sillage d'un futur Empereur. En garnison au château d'Ecouen, il est placé sous les ordres du maréchal Bessières qui a donné son nom à une rue de Montauban. Jean Baptiste aura comme camarade de bataillon un jeune aristocrate limougeaud un peu distant : le futur Maréchal Bugeaud inspirateur de la chanson que tout le monde connaît *as-tu vu la casquette, la casquette, as-tu vu la casquette du père Bugeaud ?* Moyennant finances, le peintre Charles Dusaulchoy, élève de David, enseigne aux jeunes recrues quelques rudiments de dessin.

L'instruction militaire terminée, les véliques sont amalgamés dans la vieille garde avec laquelle Jean Baptiste Seguy participe, le 2 décembre 1804, au sacre de Napoléon I^e. Garde d'honneur sur le chemin qui conduit à Notre Dame de Paris, transi de froid, il voit passer le cortège officiel, le Pape Pie VII et le carrosse impérial auquel sont attelés huit chevaux empanachés.

L'événement lui donne des idées de grandeur. Dès cette période, il associe à son patronyme le nom de Lagarde, son hameau natal. De plus, n'est-il pas aussi membre de la garde ? Deux bonnes raisons de porter dorénavant un nom plein de noblesse !

Bien noté parmi les véliques, Jean Baptiste Seguy de Lagarde est admis en juin 1805 à l'école militaire spéciale de Fontainebleau qui, quelques années plus tard, servira de socle pour la création de l'école militaire de Saint-Cyr. Il est nommé caporal le 7 avril 1806 puis sous-lieutenant un mois plus tard, juste avant son affectation au 52^e régiment d'infanterie de ligne.

Avec cette unité il participe à la conquête du royaume de Naples que Napoléon 1^{er} convoite afin de placer son frère Joseph sur le trône. Jean Baptiste Seguy de Lagarde participe au siège de la ville de Crotone et fait face en Calabre à une féroce guérilla encouragée par les Anglais. La situation sanitaire des troupes française est catastrophique, plusieurs milliers de soldats sont malades. Lui-même est atteint par la fièvre. Expédié pour convalescence dans les états du nord de l'Italie il en profite pour visiter Rome. Peu après, il rejoint son régiment stationné à Naples mais sa maladie résiste à tous les remèdes. Malgré sa mauvaise santé, il est bien noté et ses chefs le proposent au grade de lieutenant *pour sa tenue, son instruction et sa bravoure*.

Réduit à un état cachectique dont il ne semble pas pouvoir se relever il fait une demande de permission, *pour aller respirer l'air natal*, appuyée par son père, maintenant procureur impérial, qui use de son autorité et écrit au ministre de la guerre juste avant de décéder sans avoir revu son fils unique à qui il laisse un héritage important. Après plusieurs péripéties dues à la poste impériale, Jean Baptiste bénéficie enfin d'une permission en février 1809 avec, à l'issue, une nouvelle affectation dans un régiment de l'armée du Rhin.

Revenu à Montauban, il règle la succession de son père et soigne sa maladie. Malgré les soins, sa santé ne s'améliore pas. Le 5 juin, un médecin montalbanais lui délivre un certificat médical dans lequel il constate que *l'intéressé sera tout le temps de sa vie, hors d'état de vaquer aux exercices du corps et aux travaux militaires, car il s'agit d'une maladie chronique qui peut laisser le sujet valétudinaire et invalide*. Fort de ce certificat il demande sa radiation de l'armée en présentant un dossier complet. Rien n'est laissé au hasard, le baron Viatelets de Mortarieu, maire de Montauban, qui a prouvé qu'il avait l'oreille de l'Empereur en arrachant quelques mois plus tôt la création du département de Tarn-et-Garonne, appose sa signature au bas du certificat sous prétexte de valider un mot ratifié.

Soumise à Napoléon 1^{er} le 21 juin 1809, sa démission est acceptée le 14 août suivant.



Jusqu'en 1813 nous perdons sa trace, mais il est quasi certain qu'il est revenu à Rome attiré par l'effervescence artistique qui règne dans la ville sous domination française. Cinq gouaches représentant des sites antiques peints par Jean Baptiste Seguy de Lagarde, témoignent de sa présence dans la ville éternelle, très certainement entre fin 1809 et début 1813. Un détail permet d'affiner la date : le temple de Titus et Vespasien, au premier plan sur la peinture ci-dessus, n'a été exhumé qu'en 1811. Les quatre autres tableaux, inspirés aussi par le mouvement romantique, représentent : ci-contre, le pont saint Angel, une autre vue du forum romain, le forum de Trajan et le temple de Vesta à Tivoli.





Miracle des moyens de recherches modernes ! Il y a peu de temps, nous avons retrouvé la trace des cinq gouaches en carton d'une dimension de 22,5 x 30 cm, richement encadrées, dans une société de vente aux enchères à... Munich. Estimées à 5000 €, les cinq tableaux, ont été adjugés

le samedi 26 juin 2004 pour la somme de 9200 €. Ci-dessus le temple de Vesta à Tivoli, seule toile à porter au verso, en rouge, la signature de l'artiste. Ci-dessous, le forum de Trajan.

Durant cette période Dominique Ingres est installé à Rome. Une rencontre a-t-elle eu lieu entre Jean Baptiste et Dominique le prodige montalbanais ? C'est possible, mais aucun écrit ne l'atteste.

Nous retrouvons Jean Baptiste à Toulouse, le 24 mars 1813, où il prend pour épouse Rosa Faure, fille d'un avocat toulousain. Celle-ci décède peu après dans des conditions que nous ne connaissons pas.

Jeune veuf, Jean Baptiste s'engage dans la vie politique locale et prend fait et cause pour le retour des Bourbons sur le trône de France. Il milite et correspond avec le Prince Jules de Polignac et le Duc D'Angoulême fils du futur Charles X. Après l'abdication de Napoléon Ier, Jean Baptiste Seguy de Lagarde ne semble pas occuper de fonction officielle. Il faut attendre le dernier jour de la première Restauration, le 19 mars 1815, alors que Napoléon de retour au pays arrive aux portes de Paris, pour qu'il soit nommé capitaine provisoire, commandant la compagnie du centre au 1^{er} bataillon des volontaires royaux de Tarn et Garonne. Trop tard, car le jour même à minuit Louis XVIII quitte la France et le pouvoir. Jean Baptiste se plaindra d'avoir subi des persécutions durant les Cent Jours pour avoir refusé de servir l'Empereur. Heureusement pour lui, sans conséquence ni pour son intégrité physique ni pour ses biens. Pendant ce temps à Waterloo, son ancienne unité, la garde impériale formée en carrés, se fait tailler en pièce pour protéger l'Empereur.

Au tout début de la seconde Restauration, il est récompensé par le Duc d'Angoulême en personne qui lui remet la légion d'honneur *pour son entier dévouement à la dynastie des Bourbons et les services qu'il a rendus à la cause royale.*

A trente et un ans, Jean Baptiste Seguy de Lagarde est en bonne santé et possède, selon un de ses chefs, *un physique très beau*. L'héritage à fondu comme peau de chagrin, seule la vente de quelques terres lui permet de maintenir son rang et d'envisager un remariage. Dans ce domaine, le terrain a été préparé par l'un de ses cousins germains, contrôleur des contributions directes à Saint Céré, qui lui a présenté une jeune lotoise de dix ans sa cadette. Il l'épouse le 30 novembre 1815. Le couple s'installe rue Cour de Toulouse, actuelle rue Léon de Maleville, à Montauban.

En janvier, il est nommé capitaine à titre définitif et intègre la 79^e légion de Tarn-et-Garonne avec laquelle il part garder le port de Toulon jusqu'à la naissance de son fils en septembre 1816. Durant quelques années il occupe ce poste, un peu en dilettante cependant puisque lorsqu'il n'est pas en congé il paie un remplaçant pour assurer le service à sa place. Ce qui ne l'empêche pas de faire des pieds et des mains pour obtenir une promotion au grade supérieur, estimant que le *grade de chef de bataillon serait plus convenable à son âge et à sa fortune*. Il est vrai que celle-ci s'est améliorée grâce à l'héritage laissé par son oncle.

Le 1^{er} janvier 1821, il est réintégré dans l'infanterie de ligne et reçoit une affectation pour le 58^e régiment d'infanterie stationné à Briançon. Il ne passe que peu de temps dans cette garnison. Sous prétexte de traiter des affaires de famille il se rend à Paris pour solliciter les appuis nécessaires et obtenir son affectation dans la garde royale.



C'est chose faite le 14 décembre 1821, le Roi le nomme à un emploi de capitaine dans le 2^e régiment d'infanterie de la garde royale.

Il côtoie alors un jeune officier, le poète Alfred de Vigny, ci-contre en tenue de la garde, ami de Victor Hugo et Lamartine. Comme son illustre confrère, Jean Baptiste profite de la liberté que lui laisse cette affectation prestigieuse pour se consacrer à sa passion et exposer ses œuvres au salon des artistes.



La mort de Louis XVIII ne change rien à sa situation. Il continue de batailler pour passer au grade supérieur et n'hésite pas à faire intervenir l'oncle de sa femme, curé de Saint Thomas d'Aquin qui compte parmi ses paroissiens des personnes influentes, un de ses oncles évêque de Rodez et plusieurs hommes politiques de ses connaissances. En vain car il n'est pas breveté et ne semble pas enclin à suivre les cours.

La nomination de Jules de Polignac comme Président du Conseil ouvre de nouveaux horizons à Jean Baptiste Seguy de Lagarde, mais c'est sans compter avec les maladresses du chef du gouvernement qui déclenchent la Révolution de juillet 1830. Durant les trois glorieuses, la garde royale reste fidèle à Charles X et tente de s'opposer à l'insurrection. Fort heureusement elle n'est pas décidée à mourir ni à se rendre d'ailleurs... sauf à Rambouillet où elle accompagne le Roi en route vers l'exil. Dans les jours qui suivent la garde royale est supprimée et la plupart de ses membres licenciés. Parmi eux Jean Baptiste Seguy de Lagarde qui d'arrache-pied obtient le grade tant convoité de chef de bataillon.



Après une carrière dans l'entourage des monarques, il s'installe à Montauban et achète une belle maison de maître sise 22 faubourg du Moustier (ci-contre) ainsi que le domaine de Tancou à Varennes sur lequel il séjourne en famille durant la belle saison.

Il peint des portraits, des tableaux de la vie quotidienne et des paysages de marine inspirés par le Tarn. A-t-il croqué des personnages de Varennes et fixé sur la toile des lieux qui nous sont chers : le village, le moulin à vent, la métairie de Tancou, la chapelle de Puylauron... ? C'est probable, encore faudrait-il retrouver les toiles !

L'ancien garde des Rois ne désespère pas de réintégrer l'armée ou pour le moins de conserver quelques avantages. Convoqué devant une commission militaire en 1837, il s'empresse d'obéir. Jugé en bonne santé sa solde de congé est maintenue. C'est mieux que rien ! Charitable, Jean Baptiste prête volontiers de l'argent aux uns et aux autres à condition toutefois d'enregistrer les faits chez le notaire. Il apprécie beaucoup notre commune et plus particulièrement le *cru de Varennes* qu'il garde jalousement dans sa cave à Montauban. Son âme romantique ne l'empêche pas de mener ses affaires tambour battant. La briqueterie de Pech Mouret est en plein essor et produit des milliers de briques. Il y en a de toutes dimensions, cuites ou crues, posées à même le sol. Jean Baptiste est aussi un meunier consciencieux qui a pris soin de faire abattre un frêne de plus de six mètres de long pour changer l'arbre moteur du moulin à vent. Il n'aura pas le temps de mener à bien son projet. Jean Baptiste Seguy de Lagarde meurt subitement le 7 août 1839 à Montauban, dans sa chambre aux murs garnis de tableaux, quelques heures seulement après avoir dicté son testament.

Son fils gardera la propriété de Varennes jusqu'en 1868. La briqueterie de Pech Mouret est alors en ruines. Quant au moulin à vent, il sera démolie par le nouveau propriétaire.

Sources : Archives communales de Varennes, Montauban et Toulouse. Archives départementales du 31, 46 et 82 (notamment archives de M° Solon). Service Historique de l'Armée de Terre. Centre Historique des Archives Nationales. Ecole Supérieure des Beaux Arts de Paris.
Artprice, société d'information sur le marché de l'art.